

AGRESSION D'UN COLLÈGUE : ÇA SUFFIT !

Saran, le 02 septembre 2026

Le 31 août 2026, un nouveau collègue agressé par un détenu. Jusqu'à quand ?

Une nouvelle fois, les personnels pénitentiaires paient le prix fort d'une situation devenue intenable. Une nouvelle fois, nos collègues sont exposés à la violence dans l'exercice de leurs missions, tandis que la surpopulation carcérale atteint des niveaux historiques et que les conditions de détention comme de travail ne cessent de se dégrader.

Ce n'est plus une alerte. C'est une crise majeure.

Nos établissements sont saturés. Les effectifs sont insuffisants. La pression monte dans les détentions. Les incidents se multiplient. Et pourtant, l'Administration pénitentiaire et les autorités judiciaires continuent de gérer la situation comme si tout pouvait continuer ainsi.

NON !

Nous refusons que les personnels deviennent la variable d'ajustement d'une politique pénale et carcérale incapable de faire face à la réalité.

Chaque jour, les agents prennent leur service avec la crainte de subir une agression. Chaque jour, ils doivent composer avec des détentions surchargées, des tensions croissantes et des conditions de travail qui mettent directement leur sécurité en danger.

Pendant ce temps, les alertes des organisations syndicales restent trop souvent sans réponse concrète.

NOUS EXIGEONS DES ACTES, PAS DES PROMESSES !

- Des mesures immédiates pour garantir la sécurité des personnels.
- Des effectifs à la hauteur des besoins réels des établissements.
- Des solutions urgentes face à la surpopulation carcérale.
- Une véritable prise en compte de la multiplication des violences et des agressions.
- Des réponses judiciaires et administratives à la hauteur de la gravité des faits.

Combien faudra-t-il encore d'agressions pour que nos dirigeants prennent enfin la mesure de la situation ?

Nous n'acceptons plus que nos collègues soient envoyés au front sans moyens suffisants.

Nous n'acceptons plus que la surpopulation soit considérée comme une fatalité.

Nous n'acceptons plus que la sécurité des personnels soit sacrifiée au nom de contraintes budgétaires, organisationnelles ou judiciaires.

La colère monte dans les détentions.

Cette colère est légitime.

Face à l'inaction, nous saurons nous mobiliser et faire entendre la voix des personnels pénitentiaires.

UN COLLÈGUE AGRESSÉ, C'EST TOUTE LA PROFESSION QUI EST ATTAQUÉE !

ÇA SUFFIT !

PROTÉGER LES PERSONNELS DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ ABSOLUE !

Pour le Bureau local UFAP/UNSa Justice CPOS

Angui ANASSE



ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice

